

Petrograd, le 24 Août 1918.

Un télégramme reçu aujourd'hui de Tschitchérine nous annonce que Berzine et un autre négociateur sont chargés d'entrer en pourparlers avec vous pour la négociation d'un nouveau traité de commerce russo-suisse destiné à remplacer celui dénoncé l'année dernière. Ce télégramme ne répond pas nettement à la question de savoir si le Gouvernement actuel fait sienne cette dénonciation ni surtout quel sera l'état de choses en vigueur à partir du 1er Novembre si le nouveau traité n'est pas conclu et ratifié jusque là.

Il se pourra donc que notre travail soit encore augmenté du chef des négociations de ce nouveau traité si le Conseil Fédéral accepte d'entrer en pourparlers. Pour toutes ces raisons il me paraît nécessaire que le Conseil Fédéral envoie à bref délai, ou un Ministre ou un Conseiller de Légation ou un secrétaire pour alléger la tâche du Dr. Bruggmann. Tant que cela n'est pas fait je ne me sens pas consciencieusement en droit d'abandonner mon poste et de laisser tout le fardeau au Dr. Bruggmann.

Votre télégramme No.49 m'a expliqué la communication d'une dépêche du Ministère des Affaires Etrangères d'Allemagne transmise par le Consulat allemand de Petrograd, invitant le Consul Général à viser mon passeport à première réquisition. Je me demandais si une démarche avait été faite dans ce sens par la Légation de Berlin - actuellement tout s'explique.